

L'emploi de Canadiens aux secrétariats des organismes des Nations Unies est à la fois une obligation et un droit. Le détachement auprès de l'Organisation de fonctionnaires canadiens au palier de la direction contribuera à maintenir un haut degré de compétence à l'intérieur des organismes internationaux, et permettra aux intéressés d'acquérir une expérience utile.

* * * * *

De bien des façons, à travers son réseau d'Institutions spécialisées, d'Organismes subsidiaires, de Comités spéciaux et autres Agences internationales,—et malgré ses faiblesses et ses échecs—, l'ONU demeure indispensable à l'ordre d'un monde qui se resserre de plus en plus. Elle offre un cadre au développement d'un système mondial d'institutions et de lois, de normes et de réformes, de droits et d'obligations, ainsi qu'un code de bonne conduite internationale. Ce système permet aussi aux États de collaborer à la réalisation d'objectifs communs comme ceux que nous venons de définir.

Le Gouvernement maintiendra son appui aux Organismes internationaux des Nations Unies. Il est prêt à adhérer à ceux qui seront établis à des fins internationales conformes aux grands objectifs que le Canada poursuit dans son activité à l'étranger. Il veillera à ce que toutes les Agences des Nations Unies maintiennent un haut niveau d'efficacité et une grande capacité d'adaptation aux problèmes d'un monde en pleine évolution.

Voilà l'attitude qui préside à la politique du Gouvernement aux Nations Unies et au choix des objectifs qu'il y poursuivra dans les dix prochaines années. Ces objectifs seront conformes aux orientations définies dans le Rapport général de cette série: Croissance économique, Justice sociale, Qualité de la vie, Paix et Sécurité. Les Nations Unies et leurs Organismes internationaux fournissent les moyens et la chance de donner une dimension internationale à ces orientations politiques. Le Gouvernement saura saisir cette chance, car en fin de compte les Nations Unies travaillent dans le même sens que lui: il doit donc les épauler.

En intervenant dans le débat inaugural de la vingt-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Canada réclama le renforcement, le renouvellement de l'ONU, une meilleure définition de ses objectifs et de ses priorités, enfin une simplification de ses méthodes. Il encouragea les États membres à s'élever au-dessus des préoccupations de souveraineté et d'intérêt national, à agir efficacement plutôt qu'à parler sans fin, à négocier des règlements plutôt qu'à s'affronter en vain. Les deux grandes